

REPUBLICHE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DE
L'EDUCATION CIVIQUE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

SOUSS-DIRECTION DU BUDGET, DU MATERIEL
ET DE LA MAINTENANCE

SERVICE DES MARCHES

DECISION N° 00013 /D/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM/2023 DU

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°02/AONO/MINJEC/CIPM/2023 DU 20 MARS 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DU CENTRE DE REFERENCE DE REAMORCE A NKOLNDA - PHASE 2, EN
PROCEDURE D'URGENCE.

08 MAI 2023

- LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE,
- Vu la Constitution ;
- Vu la loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;
- Vu la loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat ;
- Vu la loi 2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
- Vu le décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu le décret N°2012/565 du 28 novembre 2012 portant organisation du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique ;
- Vu le décret N°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
- Vu la circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois des finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes subventionnés, pour l'exercice 2023.

Considérant le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°02/AONO/MINJEC/CIPM/2022 du 20 mars 2023 pour l'exécution des travaux de construction du centre de référence de REAMORCE a Nkolnda - phase 2, en procédure d'urgence ;

Considérant la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés ;

DECIDE :

Article 1^{er} L'entreprise ci-après désignée est déclarée adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert sus visé :

NOM ET ADRESSE DE L'ENTREPRISE	MONTANT TTC (EN FCFA)	LIEU D'EXECUTION	DELAI D'EXECUTION
OCEAN LOGISTIC SARL B.P.:30661 Yaoundé Tél : 679 188 234	94 826 432	NKOLNDA	05 MOIS

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. -

Yaoundé, le 08 MAI 2023

Ampliations :

- ARMP
- MINMAP
- CIPM/MINJEC
- Intéressé
- Affichage
- Archives/Chrono



Moumouna Foutou